



BANQUE D'ALGERIE

NIF : 41600100000007

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DES MOYENS ET DES SYSTEMES DE PAIEMENT

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE - SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES

DE CAPACITES MINIMALES

N° 10 / BA / DGAMSP / DMG / SDAG / SM / 2020

La Banque d'Algérie lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant :

« **Assurances toutes branches confondues de la Banque d'Algérie en trois (03) lots séparés** » :

LOT N°01 : Assurance dommages et responsabilité civile ;

LOT N°02 : Assurance transport des fonds et des valeurs ;

LOT N°03 : Assurance de personnes.

Les compagnies d'assurances, intéressées par le présent appel d'offres, sont invitées à retirer le cahier des charges y afférent, moyennant la somme de **Cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

Banque d'Algérie

Sous-Direction de l'Administration Générale

Service des Marchés - 210, Rue Hassiba Ben Bouali /Alger -

Tel/Fax : 021 67 52 32 / 021 67 52 19

NB : le retrait du cahier des charges peut se faire tous les **jours de 9h30 à 15h30, sauf weekends et jours fériés.**

Ne seront acceptées que les offres des candidats ayant retiré le cahier des charges.

Les offres doivent être déposées **sous double enveloppe fermées**, à l'adresse suivante :

Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4^{ème} étage, bureau n°216

Sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef - Alger

L'enveloppe **intérieure** doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte du soumissionnaire.

L'enveloppe **extérieure** doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES

DE CAPACITES MINIMALES

N° 10 / BA / DGAMSP / DMG / SDAG / SM / 2020

« **Assurances toutes branches confondues de la Banque d'Algérie en trois (03) lots séparés** » :

LOT N°01 : Assurance dommages et responsabilité civile ;

LOT N°02 : Assurance transport des fonds et des valeurs ;

LOT N°03 : Assurance de personnes.

« **A NE PAS OUVRIR** »

Pour être éligible, le soumissionnaire doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

Condition n°1 : Agrément

Les compagnies d'assurance doivent disposer d'un agrément conformément aux articles 204 et 218 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, modifiée et complétée.

Condition n°2 : Références professionnelles

Fournir pour chaque lot, une attestation de bonne exécution pour une prestation similaire.

- **Lot n° 01** : une attestation de bonne exécution pour une assurance annuelle de même consistance qui regroupe les branches (incendie, bris de machine, catastrophes naturelles, flotte automobile, responsabilité civile) ;
- **Lot n° 02** : une attestation de bonne exécution pour une assurance annuelle du transport des fonds et des valeurs ;
- **Lot n° 03** : une attestation de bonne exécution pour une assurance groupe (prévoyance santé) annuelle d'un effectif qui dépasse **3.000 agents**.

Condition n°3 : caution bancaire de soumission

Fournir pour chaque lot, une caution bancaire de soumission qui ne pourrait en aucun cas être inférieure à **un pour cent (01%)** du montant de la soumission du lot en toutes taxes comprises, valide au minimum **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

N/B : Les agents généraux d'assurances ne peuvent soumissionner pour le présent appel d'offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 02 Novembre 2020 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1^{ère} étage, salle BESSEKHOUD** : le **Mardi 03 Novembre 2020 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date **d'ouverture des plis.**